



1. Présentation par Dominique MOCKLY, PDG de TEREKA, de projets sur des terrains situés à Mourenx.
2. Examen de l'ordre du jour du conseil du 23 septembre 2019 et désignation des rapporteurs.
3. Présentation de la journée du 10 octobre animée par Acclimaterra dans le cadre du PCAET.
4. TEOM : exonération des professionnels ayant fait la demande.
5. Cadastre solaire dans le cadre du pôle métropolitain : service en ligne sur la CCLO.
6. Indemnités de stage.
7. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen des demandes de communes.
8. Autorisation donnée au Président de vendre aux enchères un bien.
9. Information au Bureau concernant des marchés (procédures adaptées).
10. Décisions du Président concernant des ventes aux enchères.

1. PRESENTATION PAR DOMINIQUE MOCKLY, PDG DE TEREKA, DE PROJETS SUR DES TERRAINS SITUE A MOURENX

Le Bureau accepte de vendre la parcelle de 2 ha demandée par Tereka dans son courrier en date du 18 juillet 2019.

Un permis d'aménager va être déposé par la CCLO afin de procéder à cette vente dans une dizaine de mois.

2. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2019 ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Le bureau valide l'ordre du jour du conseil du 23 septembre prochain et procède à la désignation des rapporteurs.

3. PRESENTATION DE LA JOURNEE DU 10 OCTOBRE ANIMEE PAR ACCLIMATERRA DANS LE CADRE DU PCAET

Le bureau prend acte de la présentation de cette journée (organisation, déroulé).

4. TEOM : EXONERATION DES PROFESSIONNELS AYANT FAIT LA DEMANDE

Les professionnels intéressés devaient renouveler leur demande d'exonération avant le 30 juin 2019. Ils ne doivent pas utiliser le service de collecte de la CCLO et doivent justifier de l'évacuation et du traitement des déchets par des prestataires ou de l'absence de production de déchets.

Le bureau émet un avis favorable aux demandes d'exonérations qui lui sont soumises.

5. CADASTRE SOLAIRE DANS LE CADRE DU POLE METROPOLITAIN : SERVICE EN LIGNE SUR LA CCLO

Le cadastre solaire est un outil permettant de connaître le potentiel solaire de sa toiture. Il est accessible sur le site de la collectivité dans la rubrique « vivre et habiter » « me loger, rénover, construire » « je souhaite connaître le potentiel de ma toiture ».

C'est une action du pôle métropolitain du Pays de Béarn mais seules 4 intercommunalités l'ont à ce jour adopté.

Le Bureau prend acte de la présentation du cadastre solaire.

6. INDEMNITES DE STAGE

Au vu des règles retenues en la matière, le bureau émet un avis favorable à l'attribution d'indemnités, pour un montant total de 4 807,50 €, à 2 étudiantes ayant effectué leurs stages au sein de la communauté de communes de Lacq-Orthez

7. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES DE COMMUNES

Le bureau émet un avis favorable aux demandes transmises par les communes de Lucq-de-Béarn, Lacommande, Lagor, Argagnon, Cardesse, Hagétaubin, Ozenx-Montestrucq, Abos pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

8. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE VENDRE AUX ENCHERES UN BIEN

Le bureau autorise son Président à céder au plus offrant aux enchères en ligne un bien dont la valeur finale est susceptible de dépasser le seuil de 4 600 €, à savoir : une faucheuse débroussailleuse FERRI (Mise à prix minimum : 4 000 € - Résultat enchères : 4 862 €).

9. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT DES MARCHES (PROCEDURES ADAPTEES)

Le Bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Acquisition et maintenance de défibrillateurs, consommables et services associés (groupement de commandes),
- Travaux d'entretien et d'amélioration de bâtiments intercommunaux : lots 2 et 3, lot 5 infructueux,
- Travaux d'entretien et d'amélioration de bâtiments intercommunaux : déclaration sans suite des lots 1 et 4,
- Fourniture de matériels informatiques,
- Fourniture et mise en œuvre d'une infrastructure de stockage et de virtualisation hyperconvergée,
- Construction d'un bâtiment de stockage et d'un local gardien à la déchetterie de Monein : lots 1,2,3,4,5,7,
- Désamiantage et démolition de l'ancien local archives CITBA à Lacq,
- Aménagement d'un terrain multi sports à la base de loisirs de Orthez-Biron.
- Prestations de services sportifs saison sportive 2019 - 2020 Section paloise Béarn Pyrénées.

Procédures négociées :

- Enfouissement du réseau éclairage public - Chemin Moulou et Chemin Suzanne à Viellenave-d'Arthez,
- Construction d'un bâtiment de stockage et d'un local gardien à la déchetterie de Monein : lot 6.

10. DECISIONS DU PRESIDENT CONCERNANT DES VENTES AUX ENCHERES

Le Bureau prend acte de la vente aux enchères des biens dont la valeur finale est inférieure à 4 600 € suivants :

- Imprimante couleur grand format marque HP design jet +1300 avec un lot de consommables,
- Remorque agricole,
- Tondeuse auto-portée ISEKI 370 avec plateau de coupe frontale 1,80 m.